

TEMPLOUX

== *infos* ==

les chapeaux enchantés

CONCERT CHORAL

PAR BALAIO ET LA RYDELINE

LE 9 DÉCEMBRE À 20 H.

À LA SALLE SAINT-HILAIRE



prix des places: 150 frs
Prévente: 120 frs

chez les responsables Annick Fraiture et Colette Duchesne.

dans ce
numéro

- EN FLÂNANT DANS LE VIEUX TEMPOUX
LE PACHI ZABETTE (page 4)
- LE TRAIN DES MILLE (page 20)
- LA SECURITE A TEMPOUX (page 22)

Mémorial des chasseurs ardennais

Les plaques reprenant le nom de toutes les victimes des bombardements du 12 mai 1940 avaient été recouvertes pour faire place à d'autres plus esthétiques (voir T.I. n°89). Cette bévue va être réparée. Suite à une réunion à laquelle participaient Mrs Chenoy (échevin) et Sacré (conseiller), le comité des chasseurs ardennais et celui des combattants de Temploux, l'échevin namurois a décidé que les nouvelles plaques seraient enlevées (et placées sur deux nouveaux murets construits de part et d'autre du monument) pour faire apparaître de nouveau la liste des victimes.

Temploux - cité cimetièrè ?

Nous nous plaignons parfois d'être ignorés et délaissés par le *Grand Namur*. Et bien, cela va peut-être changer. L'administration communale serait à la recherche d'un terrain à Temploux pour y installer le cimetière de la Ville, celui (dit) de Belgrade étant saturé. Si cela se confirme, espérons que nous serons consultés...

Deux couples en or

Lors du dernier goûter des 3X20, deux couples de notre village ont été fêtés pour leur cinquante ans de vie commune.

Mr & Mme Omer Gravy-Vandenbranden s'étaient mariés le 11 août 1945 et Mr & Mme Edmond Defrêne-Boesmans, le 15 septembre 1945. Nos félicitations !

A l'école

L'école communale de Temploux compte actuellement 218 enfants (79 en maternelle et 139 en primaire), ce qui représente une augmentation de 9% par rapport à l'année 1994-1995.

Cet accroissement pose des problèmes d'exiguïté des bâtiments actuels. Une demande a été introduite auprès du collège échevinal pour la construction d'un bâtiment comprenant une salle de sports, une salle polyvalente, 4 classes et un bureau. Ce projet est à l'étude et sera terminé pour 1997.

A la paroisse



BAPTEME

5 novembre: Loïc Sonnet, fils de Claude et Edith Lefebvre
chemin de Moustier, 103

NOËL DES ENFANTS



La messe de Noël pour les enfants sera célébrée le dimanche 7 janvier à 15 heures à l'église. Elle sera suivie du goûter des rois qui se terminera vers 16h.30.

Conseil-Info n° 24

Voici venu le dernier mois de l'année 1995 et, avec lui, l'époque des cadeaux.

Auprès de votre agent Ippa, vous trouverez, durant tout le mois de décembre, des conditions exceptionnelles sur les prêts pour achat d'une voiture neuve. C'est le moment ou jamais de profiter des offres alléchantes que vous font la plupart des concessionnaires sur leurs modèles en stock.

L'action Guide Ippa se poursuit. En plus d'un rendement tout à fait intéressant, vous pouvez recevoir le magnifique Guide des plus beaux Villages de Belgique. Venez vous renseigner à l'agence sur les modalités d'obtention.

En toutes circonstances, que ce soit en matière de banque ou d'assurance, prenez les meilleurs conseils qui soient au

Bureau REMACLE-SULET et Fils
Rue de la grande sambresse, 36
5020 TEMPLoux
☎ 081/56.69.86

ippa
LA BANQUE-CONSEIL

en flânant dans le Vieux TEMPLoux

La plupart des rues et quartiers de notre village et les gens qui y vécurent n'entreront jamais dans les livres d'histoire. Cependant, ils ont "leur" histoire et ont traversé tous les grands événements qui ont marqué les derniers siècles. Qu'ils habitent le Pachi Zabette, le Bout du Village, le Faubourg ou la Chaussée, de nombreux Templousiens parmi nos ancêtres ont vécu la révolution française, l'indépendance de la Belgique, l'apparition de l'automobile ou l'invasion d'août 1914. Leur histoire que d'aucuns appellent la "petite histoire" a autant d'importance dans notre mémoire collective que la "grande histoire" des guerres et des traités.

Le village dans lequel nous vivons a été façonné par tous ces gens qui nous ont précédés. De nombreuses traces de leur passage subsistent toujours (maisons, église, chapelles, monuments, organisation des routes et des terres). Leur façon de vivre, leurs croyances, leurs luttes influencent encore notre comportement d'aujourd'hui. Il nous a donc paru important de tenter de nous replonger dans la vie quotidienne de notre village dans l'entre-deux-guerres.

Pour ce faire, nous avons consulté d'abord différents documents: la classification des propriétés foncières de 1832, le plan primitif du cadastre, le recensement de 1830, l'atlas des communications vicinales de 1844, les registres de la population depuis 1847, différentes cartes et les archives communales. Nous nous sommes rendus ensuite sur place pour voir les maisons et autres édifices et pour rencontrer des personnes qui vivent encore dans l'habitation de leurs ancêtres. Nous avons enfin réuni quelques anciens du village qui ont accepté de nous livrer leurs souvenirs.

Cette démarche n'a encore été effectuée que pour la rue Pachi Zabette. C'est dire si nous ne sommes pas au bout de nos peines et si nous avons toujours grand besoin de votre collaboration. Nous vous rappelons que le prochain quartier couvrira les rues de la Vannerie, des Blanchisseries, Roger Clément (vers Moustier au-delà de la rue de la Vannerie et de celle du Fayt) et la rue Carrière du Fayt.

le G.A.F.

Si vous avez 12 ans et plus, si vous voulez vous amuser tout en mangeant et en discutant, le *Groupe d'Animation à la Foi* vous invite un dimanche sur deux à le rejoindre au presbytère de 9 à 12 heures.

N'oubliez pas votre petit déjeuner et vos bonnes idées.

A très bientôt !

Renseignements et inscriptions: Julie Allard (tél. 56.63.82)

1. LE PACHI ZABETTE

Origine du nom

En 1830, cette dénomination existait déjà mais était orthographiée *pachy Zabeth*. Il s'agit certainement du pré (pachy: pré humide) d'Elisabeth dans lequel des gens venaient hercher de l'eau. Nos recherches actuelles ne nous permettent pas de savoir qui était cette Elisabeth mais, si la dénomination était déjà couramment utilisée en 1830, on peut penser qu'elle a vécu bien avant 1800.

Sous le mayorat de Mr Filée (vers 1960), la rue fut rebaptisée *rue de la colline*. Lors des fusions de communes, plusieurs rues portant ce nom existaient dans le grand Namur. La rue retrouva donc son nom savoureux.

Aspect général de la rue

Suivant un renseignement qui n'a pu être vérifié, il s'agit d'un des trois principaux chemins de Temploux depuis le XV^e siècle mais seul un examen minutieux des archives devrait permettre de le confirmer.

Sur le côté ouest de la rue (numéros pairs actuels), les maisons sont perpendiculaires à la rue, orientées nord sud avec un espacement sensiblement égal.



La carte de Ferraris (vers 1770) montre très clairement cet ordonnancement quasi géométrique de dix maisons. A cette époque, il n'y en avait aucune en face; le reste s'est peuplé ensuite. Au moins quatre des maisons comportaient une seconde habitation alignée dans le prolongement de la première.

Cette disposition dans l'espace renforce l'idée d'un chemin important. On pourrait même penser à un partage de biens communaux sous l'ancien régime. C'est un cas unique dans notre village.

Les maisons sont basses et blanchies à la chaux, le soubassement en pierre est goudronné. Volets verts et tuiles rouges, elles sont toutes orientées vers le midi. Les fenêtres à l'arrière (bawettes) sont petites et grillagées. Au fil du temps, la plupart ont été aménagées, exhausées ou démolies et reconstruites dans un style plus moderne et plus confortable.

Cette rue faisait partie du "bout du village". Avant le XX^e siècle, la rue descendait tout droit pour rejoindre la *rue de la Vannerie*. La boucle actuelle a été réalisée pour faciliter la circulation.

Les plus anciens d'entre nous ont le souvenir d'une rue essentiellement agricole. Signalons cependant qu'au XIX^e siècle, plusieurs tisserands utilisant le chanvre habitaient le *Pachi Zabette*.

Monuments particuliers

■ *la chapelle Saint-Hubert*

Cette chapelle était située au N^o1 actuel (à l'angle de la rue du Hierdau). Elle a été construite par le couple Lombet-Martin (voir maison n^o7 ci-dessous) en souvenir de leur fils Hubert mort à l'âge de 15 ans. Elle a été entretenue ensuite par la famille Sonnet. Entre 1920 et 1925, lors d'un gros orage qui fit beaucoup de dégâts dans le village, la foudre est tombée sur la chapelle et a brisé la croix de pierre qui surmontait l'entrée. Elle s'est ensuite dégradée progressivement et a été abattue probablement lors du lotissement de la propriété Sonnet-Dembiermont, le long de la rue du Hierdeau et de la rue Pachi Zabette.



La chapelle Saint-Hubert en 1941

Coll. Alice Lemy

1. Cette carte a été publiée dans le n^o50 de *Temploux Infos*.

■ la chapelle Saint-Hubert

Les époux Hanot-Godfroid qui avaient perdu plusieurs enfants en bas âge, érigèrent cette chapelle pour implorer une protection pour leurs enfants à venir. On peut encore y voir des ex-voto (petites brassières, bonnets d'enfants, reproductions de bébés langés). Au début du siècle, on voyait des mamans y conduire leur enfant en poussette "pour qu'il marche bien".

Saint Ghislain, qui était invoqué pour les convulsions et autres maladies d'enfants, était l'un des cinq guérisseurs de Temploux.

La date figurant au-dessus de la porte de la chapelle indique 1883. Elle est située entre les nos 8 et 14.

Les maisons et les gens

Nous ne parlerons ici (et dans les articles suivants) que des maisons construites avant 1940. Les numéros de ces maisons font référence à la numérotation actuelle.



Cette maison antérieure à 1770 a été occupée par Jean Quinard, Anne Lamy et leurs enfants et petits-enfants (dont Nicolas Cosnac) entre 1832 et 1849. En 1853, Maximilien Poncin l'a agrandie. En 1857, Désiré Leurquin, un maçon y habite avec son épouse Cécile Bournonville. Au début du siècle (1907), elle est vendue à Jean-Baptiste Duchemin-Maillard et occupée ensuite par le couple Nestor Duchemin-Germaine Doumont vers 1932.



Nestor Duchemin surnommé "li gros" était ouvrier d'usine. Il fut bourgmestre de Temploux pendant la guerre 1940-1945 dès son retour de captivité en 1942. Il remplaça Adrien Visart de Bocarmé (atteint par la limite d'âge -65 ans- fixée par les Allemands). Tous ceux qui s'en souviennent s'accordent pour dire qu'il fut un bon bourgmestre durant cette période difficile. Bien que socialiste, il allait à la messe chaque dimanche. Pour plus d'informations, voyez également Temploux Infos (T.I.) n° 98.



Antérieure à 1770, cette maison comportait deux habitations jointives jusqu'en 1873. L'une appartenait à Philippe et ensuite à Charles-Joseph Godfroid. L'autre à Isidore Massinon, rachetée ensuite par Jean-Joseph Quinard, cultivateur.

Les deux habitations furent réunies et agrandies en 1873. On y retrouve Théodore Lardinois en 1910 et le couple Ferdinand Hortencia-Pauline Lambert et leurs filles Yvonne et Elise à partir de 1927.



Construite après 1770, on y renseigne en 1832, le couple Guillaume Misson (tisserand) et Rosalie Lombet. En 1844, Jacques Wilmet (tailleur d'habit) et Catherine Gerard. Vers 1868, Jean-Joseph Lombet-Martin en devient propriétaire. En 1910, la maison est vendue à leur fils Victor qui ne l'habite que jusqu'à son mariage.



Victor Lombet est né à Temploux le 22.8.1871 et décédé à Mazy le 7.12.1948. Il fut chef d'école à Temploux de 1897 à 1928. Son épouse, née Renard, n'ayant jamais voulu habiter à Temploux, il fit le trajet tous les jours de Spy. Il prenait son repas de midi chez Willem (actuellement en face de la salle St-Hilaire) et ensuite chez le maître Allard.

Les anciens se souviennent d'un instituteur redouté. Ils avaient des tics qui le faisaient grimacer et qui amusaient beaucoup les élèves. Il se fâchait et utilisait fréquemment le mètre ou des baguettes ...qu'il avait demandé à ses élèves de lui apporter.

Un jour, un élève terrorisé urina sur l'estrade. Le même élève, à qui le maître Lombet avait demandé comment Jésus-Christ était mort, avait répondu: "battu par les boches".

En 1911, cette maison fut vendue à Dieudonné Sonnet et Marie Baugnet, parents de Léa et Olympe Sonnet.



Maître Lombet et sa classe en 1911.



Cette maison bâtie avant 1770 était occupée en 1830 par Jacques-Joseph François et Anne Misson. Vendue au charretier Charles Godfroid en 1862, elle fit l'objet d'un partage au profit du couple Auguste Hanot-Godfroid en 1884 qui y vécut avec ses enfants Marie Hanot (qui épousera plus tard Fernand Dubois, frère d'Edouard) et Théodore Hanot. Ce dernier, célibataire, occupait la maison avant la dernière guerre.



Théodore Hanot, "vi d'jone homme" était grand invalide de l'Yser en 1914. Il a gardé, suite à une blessure, une plaque d'argent dans la tête jusqu'à la fin de sa vie.

Electricien, il lisait et connaissait beaucoup. Il allait "à l'chije" (passer la soirée) dans certaines maisons du Pachi Zabette.

Certains lui attribuent les paroles de la chanson composée pour le départ du curé Masson (T.I. 100, 102, 105), la musique étant due à l'inspiration de Jules Baré.



Il s'agit de deux habitations en prolongement l'une de l'autre dont l'une au moins existait avant 1770.

La première qui empiétait sur la rue était occupée en 1830 par Hilaire Bournonville-Anne Etienne et en 1856, par un de ses neuf enfants, Boniface, maçon qui avait épousé Eléonore Gilson. En 1899, cette demeure est vendue à Nicolas Cosnac.

En 1832, on retrouve dans la seconde située à l'arrière, Jean-Joseph Bournonville, aoûteron, son épouse Laurence Poncin et leur fille Marie-Magdeleine Bournonville (qui épousera Henri Cosnac). En 1870, la maison est au nom d'Henri Cosnac. Son fils Nicolas en hérite en 1911.

Les deux habitations sont réunies en 1918 et la maison est occupée alors par Armand Folon, cultivateur né à Suarlée en 1886, par son épouse Elise Cosnac et leurs enfants Robert et Madeleine.

L'actuelle grange de la ferme Anthémus était une habitation au moins depuis 1770.

Elle était habitée en 1832 par Hubert Misson, tisserand. En 1849, une seconde habitation est construite en prolongement pour y installer un atelier de tisserand.

La première est occupée en 1874 par Pierre-Désiré Lardinois qui la démolit partiellement pour en faire un bâtiment rural. Elle est vendue en 1907 à Théodore-Joseph Lardinois. Démolition totale en 1910.

La seconde est vendue à Nicolas Cosnac qui l'habite jusqu'en 1919. Depuis lors, c'est une grange.

 **15-17**

L'une de ces deux maisons construites en prolongement l'une de l'autre est antérieure à 1770. Elle est occupée en 1832 par le couple André-Joseph Bournonville, tisserand - Marie-Catherine Jeanmart et en 1859, par André petit-fils du précédent. Une seconde habitation est ensuite construite.

L'habitation à rue est occupée par Ernest Bournonville qui y exercera son métier de menuisier avant son mariage. Elle appartient ensuite à sa soeur Séraphine qui la loue aux époux Alexis Defrene - Léonie Taton et leur fille Marie-Louise.

L'autre habitation est achetée par Florent Mouchard (voir maison 21) en 1928. Différents locataires se succèdent parmi lesquels Sophie Mertens (veuve Malburny) et Ferdinand Demelenne.

 **20**

Cette maison a été construite entre 1770 et 1830. La famille Lardinois l'occupe au moins depuis 1832: Herman, époux de Catherine Glume; en 1864, Pierre-Désiré, cultivateur et en 1907, Désiré. Juste avant la guerre, Alphonse Doumont y habitait avec son fils Robert et sa fille Denise.

 **21**

Maison construite en 1845 par Albert Pierre et vendue à Jean-Baptiste Goffin, garde-champêtre en 1879. Nouvelle vente en 1922 à Florent Mouchard qui y vécut avec son épouse Emma François et ses trois enfants.



Jean-Baptiste Goffin, dit "Batisse Spirou". Dans les années 20, les enfants le rencontraient, circulant avec sa canne; ils étaient obligés, sans comprendre, de lui taper dans la main en disant "quat'patards". (le "patard" était une ancienne monnaie flamande de faible valeur).

Un jour, il surprit Edouard Dubois (voir p.16), encore adolescent, cueillant des champignons dans un pré appartenant à la famille Visart. Comme ces châtelains étaient les grands maîtres des lieux, personne ne pouvait se trouver sur leurs biens sans autorisation. Edouard dut reporter les champignons au château et ...demander pardon.

La même mésaventure est arrivée (vers 1890) à Marcelle Delvaux qui, elle aussi, avait cueilli des champignons. Arrivée avec Batisse Spirou sur le parvis du château de Boquet, la femme de Visart dit au garde-champêtre: "faites reculer cette femme qui salit mon paillason". Le "vieux" Visart arriva et reconnu la femme du menuisier (Gustave François) qui avait fabriqué le meuble de l'office et lui dit: "c'est bon ainsi".

Le garde-champêtre n'avait manifestement pas encore assimilé le passage de l'ancien au nouveau régime. Il est vrai que Mr Visart était également bourgmestre, ce qui rendait les choses encore plus confuses...

l'essentiel



Réussir
vos fêtes de fin d'année...



Chez vous, sans souci culinaire

*Bavaroise de bécasse aux pétales de betterave croustillants,
confiture d'oignons et toast brioché*



*Demi homard rôti en phillo
à l'émulsion d'huile de truffe blanche*



Feuillantine de biche et foie gras, jus aux épices



Bûchette au lait d'amande

1.280 frs par personne
(uniquement sur réservation)



Chez nous le jour de Noël

*Coupe de champagne
et les petites préparations d'une bouchée*



*Salade tiède de homard au vinaigre balsamique
Pouilly-Fumé "La Renardière" 1994*



*Brick de soles et langoustines aux herbes
Pouilly-Fumé "La Renardière" 1994*



*Feuillantine de biche et foie gras, jus aux épices
Château Grandis Haut Médoc 1991*



*Buffet des fromages frais et affinés de Jacky Cange
Château Grandis Haut Médoc 1991*



*Grande assiette des succès 95
Château de la Peyrade Muscat de Frontignan*



Café et praline

2.680 frs par personne



Chez nous au réveillon de Nouvel An

*Coupe de champagne Pommery brut royal
et les petites préparations d'une bouchée*

*Tuiles craquantes de homard au curry doux
Poilly Fumé De Ladoucette 1993*

*Raviolis de turbot et écrevisses à la crème de cèpes
Poilly Fumé De Ladoucette 1993*

*Feuillantine de biche et foie gras, jus aux épices
Bourgogne Ladoix "Les Buis" 1992*

*Brillat-Savarin truffé,
feuilleté tiède de poires aux noisettes
Bourgogne Ladoix "Les Buis" 1992*

*Grande assiette des succès 95
Château de la Peyrade Muscat de Frontignan*

Café et praline

Animation musicale: André Brasseur et son orchestre

Ambiance et cotillons

**A partir de 2h du matin
soupe à l'oignon et fricassée en cuisine**

4.880 frs par personne le soir du 31 décembre 1995
3.280 frs par personne le midi du 1er janvier 1996



Toute l'équipe de L'Essentiel
vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Christine & Benoît GERSDORFF - Rue Roger Clément, 32 • Temploux • tél. 56.86.16

*Le restaurant est fermé le mercredi, samedi midi et dimanche soir
sauf pour vos réceptions et banquets
il sera également fermé du soir du 1er janvier au 19 janvier 1996*



*Florent Mouchard, dit "le d'joli" (surnom dont on ne connaît pas l'origine puisqu'il était petit et pas très beau) était président des déportés de la guerre 14-18 de la section de Temploux. On lui doit les grandes cérémonies lorsqu'on a ramené les six cercueils des déportés en 1925. Déporté lui-même, il fit ériger le monument au cimetière (tombe des déportés).
Il chiquait du tabac. Sa femme Emma était surnommée "mama".*



Cette maison antérieure à 1770 était occupée en 1832 par Martin Bille et Marie-Angèle Arys et en 1844, par Hilaire Motquin, tisserand. Elle fera ensuite l'objet de démolition et de partage. En 1862, succession pour Jules-Théodore Motquin et en 1878, vente à Jean-Baptiste Renard-Motquin. En 1919, c'est Jules Masson, plafonneur qui l'acquiert.



Une anecdote circule à son sujet: deux compères (Alphonse Poncin et Ernest Bournonville) discutaient au-dessus de la rue Jean Fontaine lorsqu'arriva en vélo, Jules Masson. Ce dernier fit une chute. Les deux autres se précipitèrent: "N'avoz rin, m'fi ?". Jules répondit sèchement: "C'est todi come ça qui dj' disksins". Les deux compagnons en furent vexés.



Construite avant 1770, cette maison était occupée en 1832 par François Lenoir, ouvrier maçon et sa femme Marie Gosée. La famille Lenoir y reste jusqu'en 1897 lorsqu'elle est vendue à Félix Duchemin-Arys, bouretier. Nouvelle vente en 1907 au couple Joseph Genon (plombier-zingueur) et Elisa Mathieu.

Voir T.I. 89 au sujet de Joseph Genon.

➡ **rue de la vannerie**



Actuellement 36, rue de la vannerie, cette maison antérieure à 1770 faisait partie du Pachi Zabette. Elle a appartenu successivement à Nicolas Bourotte, à Herman-Joseph Martin, cultivateur et à Lucien Martin-Dupont, peintre. Après 1912, elle était occupée par Désirée Dupont, la veuve de Lucien Martin.

A vécu avec elle, Germaine Boucher (fille de Charles, le vannier et de Félicie Dupont).

➡ *rue du hierdeau*

En 1830, les deux maisons de cette rue faisaient partie du Pachi Zabette. Avant la dernière guerre, la partie de la rue du Hierdeau située entre la rue Manniette et la rue de l'ermitage ne comportait aucune maison. Nous ne reviendrons donc probablement plus sur cette rue.

Signalons que la dénomination "hierdeau" a pour origine le herdal, chemin où le herdier menait chaque matin au son de sa corne le troupeau de la communauté. Cette route qui aboutissait au bois de Boquet était le herdal qui désignait le chemin du village qui conduisait à la pâture commune. Vers 1840, ce chemin s'appelait "chemin de Sovet", du nom du propriétaire de la première maison.



Cette maison composée de deux habitations date d'avant 1770. En 1832, Jean Sovet, dit "le vieux" (bûcheron né vers 1750) y habitait. La maison fut agrandie en 1844 par Jean Sovet, marchand de bois. Les deux habitations furent réunies par Louis Bourmonville en 1861.

Nouvelle division en 1884. La première partie (l'actuel n°9) est acquise par la famille Maximilien Hanot et Pélagie Dubois et leur fille Francine qui épousera Edouard Dubois. Ceux-ci transforment la maison en 1928 pour y vivre avec leurs filles Alice (nommée institutrice communale en 1941) et Lucienne.

La seconde partie (n°11 actuel) est occupée au début du siècle par les époux Victor Malburny et Juliette Bontius (et leurs filles Marie et Eva). Ensuite jusqu'à la guerre 40-45 par Eva, son mari Joseph Lamy et leurs enfants Marie, Robert et Edmond.



Mme Alice Lemy devant le puits mitoyen entre les maisons 9 et 11.
coll. Alice Lemy.



Edouard Dubois: bourgmestre de 1962 (mort d'Emile Filée) à 1964 et de 1964 à 1970. Avait été échevin des travaux auparavant. On lui doit l'extension de la distribution d'eau au bout du village et la route de Spy en béton. Il était travailleur et "waîtè à one mastoke".

Edouard devait participer au tirage au sort pour le service militaire. Les numéros commençaient au 25 (qui était donc en somme le n°1) surnommé le "bidet". Catastrophe: il le tire!! D'où le chant:

Ah! Dubwès	Ah! Dubois
Ti t'è sovèrès	Tu t'en souviendras
D'awè stî qwé l'bidèt (2X)	D'avoir été chercher le bidet (2X)

Ah Dubwès	Ah! Dubois
Ti t'è sovèrès	Tu t'en souviendras
D'awè sti qwé l'bidèt	D'avoir été chercher le bidet
T'irès sièrvu li Rwè	T'iras servir le Roi.

L'argent (environ 1.600frs!) avait été préparé pour son frère Fernand pour payer un "remplaçant". Celui-ci tira un bon numéro. L'argent était resté disponible pour Edouard qui refusa.

Cela lui valut la guerre 14-18. Combattant (Génie Anvers), président et porte-drapeau. Président d'honneur des combattants des deux guerres. Dernier combattant décédé à Temploux.



C'est avec une effervescence particulière que se déroulait cet événement du tirage au sort (pour Temploux, il avait lieu à Spy). A cette occasion, conscrits, familles et voisins se réunissaient dans les cafés ou dans l'une ou l'autre maison. Au Pachy Zabelle, une maison fréquentée était celle de Louis Bournonville parce que, paraît-il, la maman était d'une extrême jovialité. Avec un "100", on était certain de ne pas être appelé au service militaire.

Précédant le tirage, voici un refrain qui s'adressait à Louis:

I nos faureuv' on "cint", Louis	Il nous faudrait un "100", Louis
I nos faureuv' on "cint", la, la	Il nous faudrait un "100", la, la
I nos faureuv' on "cint"	Il nous faudrait un "100"
Por no iesse contints !	Pour que nous soyons contents



Nous vous livrons pour terminer une anecdote concernant Maximilien Hanot. Le curé Eusèbe Lardot le rencontre un jour lui disant: "Tiens, Hanot, il paraît que vous lisez Le Soir ?" (journal considéré à l'époque comme anticlérical) "Oyi, Monsieû l'curé, pace qui mi, dji n'a nin l'timps di lire li matin!" répondit malicieusement Maximilien.

Jean-Marie Allard

Michel Poulain

Merci à tous ceux qui ont participé à ce travail sur le Pachi Zabelle et particulièrement à Mme Madeleine Anthemus, MM Jules Delchambre, Omer Gravy, Mmes Marie Lamy, Odette Laoureux, Alice Lemy, MM Louis Massart, Albert Nameche, Mme Lucienne Piron, MM Joseph Poncin, Rémy Remacle et Pol Sellier.



5 H. DU MAT

chaussée de Nivelles, 263
tél.56.84.90 fax 56.65.96

en décembre, deux folders avec des dizaines
de produits à des prix "FÊTES"
SPECIAL NOEL (du 14 au 24 déc.)
NOUVEL AN (du 28 déc. au 3 janv.)

**N'oubliez pas de
commander vos
bûches glacées**



**Pour vos repas de fin
d'année: grand choix
de fromages et pâtes
de fêtes**

heures d'ouverture:

du mardi au vendredi: de 5h.30 à 12h.
et de 13h.30 à 18h.30

le samedi de 8 à 12h. et de 13h.30 à 18h.30

le dimanche de 9 à 12h.

le lundi de 5h.30 à 12h. et fermé l'après-midi

SUPRA

STUDIO CHANTRAINE PHOTO

rue de la Basse - 5190 SPY

☎ 071/78.78.61

V.....
os vœux de fin d'année sur carte postale avec votre propre photo.

U.....
n look original pour votre plus belle photo.

D.....
Émarrez la nouvelle année avec votre photo préférée!

V.....
otre photo préférée, grande, très grande ou extra grande!



SPECTOR

	Négatif	Dia
Albumprint 13x18cm	29 BEF	69 BEF
Microposter 20x30cm	69 BEF	179 BEF
Miniposter 30x45cm	179 BEF	249 BEF
Maxiposter 50x70cm	289 BEF	399 BEF

à la ligue des familles

En voyage

Ces trois dernières années, la ligue des familles de Temploux avait organisé un week-end à la mer. En 1996, vous êtes invités dans les Ardennes à Sainte-Cécile (situé à proximité de Florenville, Bouillon et Herbeumont), le week-end des **15, 16 & 17 mars 1996**.

Tous les renseignements dans le prochain *Temploux Infos*.

Les cartes "familles nombreuses"

Il est temps de renouveler les cartes "familles nombreuses" (qui donnent notamment 50% de réduction à la SNCB) pour la période 1996 - 2000.

Les adultes (membres ou non) qui souhaitent obtenir leur nouvelle carte peuvent s'adresser à la ligue des familles chez Annick Goffin, rue des rys, 2 - tél. 56.76.59 (tous les jours après 19h.).

Baby-sitting

Les jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent faire partie de l'équipe de baby sitters de la ligue des familles de Temploux peuvent s'adresser chez Odette Laoureux qui leur communiquera tous les renseignements.

(chemin des burnes, 2 - tél. 56.79.16)

**la ligue des familles
de Temploux vous in-
vite au théâtre
le 29 décembre**

Comme les années précédentes, la ligue des familles invite tous les enfants à *Noël au théâtre*.

Ils pourront assister à la salle des Bateliers, à une création du Tof Théâtre: CABANE (voir ci-contre) Le spectacle aura lieu le vendredi 29 décembre à 15h.30. Un transport est organisé en bus au départ de Temploux vers 14h.

Rens. Linda Allard (tél. 56.86.38)

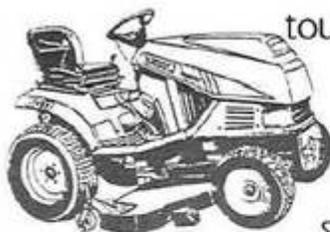
**Cabane
Tof Théâtre**

Un vrai rideau de velours rouge s'ouvre dans la confiance. Sous le soleil d'été, le village miniature ronronne. Vacances, une caravane s'arrête dans la prairie et la vie continue son petit bonhomme de chemin... Rythment le temps, le tracteur, la 2 CV, les vaches qui vont et viennent. Dans sa chaise roulante, le petit garçon explore les alentours. Gros plan sur le terrain vague où, de minuscule qu'il était, le garçonnet est devenu grand comme trois pommes. A lui la cabane sur laquelle il plante son drapeau. Quand il revient le jour suivant, fureur. Qui donc a profité de son absence pour tout chambouler ? Qui a découpé des rideaux dans le drapeau ? Qui se tapit dans le buisson ?

Petit garçon, petite fille partageront-ils les mêmes jeux, la même cabane ? Pas sûr, pourtant ils en ont bien envie. Alors on se chicane, parfois cruellement, on se chatouille pour se réconcilier, on échange un petit bisou, toute l'enfance en grandeur marionnette sous la baguette d'Alain Moreau. La manipulation (Caroline Bergeron, Maxime Durin et Sophie Museur) se fait au regard de tous dans une connivence savoureuse. Musique (Max Vandervorst), bruitages, rumeurs de la vie rurale, chant de la pluie, composent une ariette sans parole où tout est pourtant dit. Une ariette de poésie et d'humour tendre qui ne cesse de surprendre au fil d'exquises trouvailles.

ENTREPRISE PARCS & JARDINS Rémy REMACLE

CONÇOIT, REALISE, ENTRETIENT
tous vos aménagements extérieurs



abattage, élagage, taille
terrassements, bordures,
clôtures, allées
semis pelouse, tonte, plantations

devis gratuit

tél. 081/56.69.86

fax. 081/56.96.86

le train des mille

Du 6 au 10 novembre, un bon millier de jeunes namurois sont partis à Auschwitz pour se souvenir. Parmi eux, quatre Templousiens ont voulu témoigner.



Le but du train des mille était, pour moi, de prendre conscience, de pouvoir imaginer la vie dans les camps. J'ai pu me rendre compte des conditions horribles qu'ont vécues les concentrationnaires mais les imaginer là, tous entassés par milliers sans savoir ce qu'ils vivaient au fond d'eux-mêmes est impossible. On ne peut pas se mettre à leur place.

Une pensée m'a traversé l'esprit tout au long du voyage. Moi, ici, j'ai le choix, la possibilité de sortir du camp et de quitter ces atrocités, d'être libre mais, eux, ne l'avaient pas.

Je n'oublierai jamais ce que nous disait David Lachman à la fin de son témoignage : "Mes enfants, la vie triomphe toujours de la mort".

Julie Allard - Institut Ste-Marie (Namur)



Imaginer l'horreur !

On en avait beaucoup parlé en classe, en famille mais ce n'est qu'en voyant Auschwitz et Birkenau que je m'en suis rendu compte.

Avant d'aller là-bas, certaines personnes de mon entourage tenaient parfois des propos racistes; j'étais absolument contre mais je n'y faisais pas attention. Maintenant, je ne saurais plus écouter ça sans réagir.

Cette expérience m'a beaucoup fait réfléchir et ce genre de choses ne doit jamais se reproduire.

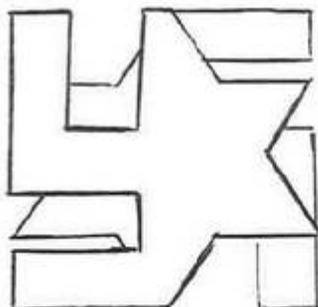
Marie Warègne - Athénée Royal (Namur)



"Sais-tu sur quoi tu marches ? Sur les cendres de milliers d'êtres humains..."

Photo: Marie Warègne

1940



1945

dessin: Perrine Mees (Athénée royal - Namur)



David Lachman (au centre): "Mes enfants, la vie est plus forte que la mort."

photo: Julie Allard



Au début, le projet du train des mille m'a paru insensé, irréalisable. Certaines manifestations et réunions avec les jeunes (débat sur l'exclusion à la maison de la culture de Namur) n'ont fait que confirmer mes premières impressions. J'ai eu très peur au départ de la médiatisation de l'événement et d'une certaine récupération politique. Dans ces mille jeunes qui effectuaient ce voyage, combien y avait-il de touristes?

Et puis, à l'intérieur du train, dès la lecture des premiers textes et

poèmes écrits par les élèves, on sentit qu'il se passait quelque chose, que pour ces jeunes qui nous accompagnaient, ce voyage était un aboutissement, le point d'orgue après un long travail de recherche et de documentation.

Les rescapés eux-mêmes furent impressionnés par le sérieux de nos jeunes; lorsqu'ils parlaient de leurs souffrances, leur histoire à l'endroit même où ils l'avaient vécue prenait une dimension extraordinaire et le recueillement des jeunes était impressionnant. Le train des mille était une expérience qui ne peut laisser indifférent.

Ces jeunes venant de tous réseaux confondus, ont été extraordinaires. A eux maintenant de témoigner et de transmettre ce qu'ils ont ressenti pour que cela ne se reproduise plus.

Loulou Massart, professeur à l'I.M.P. Reunonjpie de Malonne

La sécurité à Temploux, ça vous intéresse ! (II)

Une bonne trentaine de personnes ont participé à la première rencontre pour débattre des problèmes de sécurité routière dans notre village et constatent la convergence des préoccupations sur ce thème.

Le premier état des lieux nous désigne, comme principaux lieux à problèmes, la Chaussée de Nivelles, le Chemin de Moustier, la rue lieutenant-colonel Manniette et son prolongement -la sortie vers Spy.

Monsieur Delchambre, président du comité de quartier, nous informe de deux décisions récentes de l'administration communale et régionale :

- ♦ Le conseil communal en date du 18 octobre 1995 décide de *placer Temploux en zone d'agglomération afin d'y limiter la vitesse des véhicules.. La mesure concerne les voiries communales et régionales et sera matérialisée au moyen de signaux F1 et F3 portant la mention "Temploux-Namur"*.

Cela signifie **l'obligation de limiter la vitesse à 50 km/h sur l'ensemble des voiries**. Encore faudra-t-il exiger le contrôle de la vitesse réglementaire !

- ♦ En date du 3 mars 1995, le Ministre Grafé informe Monsieur Delchambre qu'il existe à la Région un projet de *reconfigurer la chaussée de Nivelles en prévoyant un réaménagement urbain de manière à diminuer la vitesse excessive*. L'information est confirmée par divers responsables des travaux publics, sans pour autant pouvoir préciser une date de mise en œuvre. A suivre, donc !

Dans l'inventaire des problèmes, outre la vitesse excessive, notons

- ♦ pour la Chaussée de Nivelles, l'absence de passages protégés sur un lieu très traversé (arrêt de bus, école de boucherie, commerces, activités de jeunes ...), absence de protection des carrefours et accotements, etc.
- ♦ l'augmentation de la circulation dans de nombreuses rues, jadis peu fréquentées; le non-respect des priorités de droite; le mauvais état de certaines voiries (exemples, chemin de Moustier, rue de la Grande Sambresse); l'absence de trottoirs utiles ou de protection des piétons (par exemples, rue Jean Fontaine, rue de l'Ermitage); la visibilité de certains carrefours (exemple, rue du Bout du Village); le manque de contraintes matérielles pour réduire la vitesse, et la disparition des sentiers communaux.

- ♦ certains problèmes liés à l'école et déjà débattus au sein de l'association de parents. Essentiellement, les voitures sur les trottoirs empêchent le passage des piétons, en l'occurrence nos enfants ! Des mesures contraignantes ou/et matérielles semblent seules capables de régler ce problème.

Globalement, il est pénible à beaucoup de parents de constater qu'il devient difficile de laisser les enfants circuler seuls -à vélo ou à pied- vers l'école, la plaine de jeux ou de sports... Les responsables du Patro s'inquiètent aussi de la difficulté d'aller et venir dans le village avec des groupes de jeunes.

Concrètement, deux orientations sont prises :

- ▶ D'abord, à l'intérieur du village, nous engagerons une **campagne de sensibilisation** à ce problème, par exemple, au travers de l'école, des commerçants et des associations. Des contacts seront pris en ce sens.
- ▶ Ensuite, à l'extérieur du village, nous prendrons des contacts pour **assurer la mise en oeuvre des décisions prises** et les prolonger par une étude approfondie avec les autorités compétentes. Pour appuyer nos démarches, il est important de montrer l'unanimité du village face à ces questions. Pour ce faire, nous allons, dans les plus brefs délais, **organiser une pétition** destinée à en témoigner et nous passerons chez vous pour recueillir votre adhésion.

Baudouin JOACHIM
rue Manniette, 18
tél. 56.82.34

F.X. della FAILLE
ch.de Moustier, 54
tél. 56.80.72

Benoît MARTHUS
ch.de Moustier, 11
tél. 56.93.51

Yves HENDRICKS
rue du hierdau, 11
tél. 56.65.67

Claude DUCHESNE
rue Manniette, 51
tél. 56.74.49



Le maximum que
vous puissiez faire
pour les autres !



Bois de chauffage
sur pied à donner, ou coupé à vendre
Renseignements au 081/56.81.36

LA BOUCHERIE DE LA FERME

rue de la grande sambresse, 7 5020 Temploux

☎ 081/ 56.98.08

vous propose en décembre

♦ Rôti au jambon	278	218
♦ Sauté de porc	298	228
♦ Sauce bolognaise	290	220
♦ Avisance	45	39
♦ Jambon maison	460	410
♦ Salami hongrois	580	480
♦ Noix fumée maison	450	390

*et chaque week-end, choix de 5 plats préparés
(en semaine: 2 plats) tous au prix de 190 frs.*

- ♦ les 8, 9 & 10 décembre: Poussin aux raisins
et gratin dauphinois
- ♦ les 15, 16 & 17 décembre: Rôti orloff & pommes croquettes
- ♦ les 22, 23 & 24 décembre: Osso Bucco



**TOUT
POUR VOS REPAS DE FÊTES
MENUS DE REVEILLON
A EMPORTER A LA BOUCHERIE
entrées - potages - plats**